



FORMATION DES ENSEIGNANTS DE L'EDUCATION A LA VIE FAMILIALE SUR LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE DES ADOLESCENTS ET JEUNES ET LES TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

RAPPORT DE LA FORMATION

Appui technique du PNSA,
Appui financier du Projet ASSK
Kinshasa, mai 2022.

TABLE DES MATIERES.

ACRONYMES-----	2
I. INTRODUCTION GENERALE-----	3
1.1. Contexte et justification -----	3
1.2. Objectifs de la formation-----	5
1.3. Résultats attendus-----	5
II. METHODOLOGIE DE LA FORMATION-----	6
III. DEROULEMENT DE LA FORMATION-----	7
3.1. Phase préparatoire-----	7
3.2. Formation proprement dite-----	7
IV. RESULTATS DE LA FORMATION-----	12
V. EVALUATION DE LA FORMATION -----	13
5.1. Evaluation par les facilitateurs-----	13
5.2. Evaluation de la formation par les participants-----	13
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS-----	15
6.1. Conclusion-----	15
6.2. Recommandations-----	16
ANNEXES DU RAPPORT-----	17

ACRONYMES.

AS	: Aire de Santé
ASSK	: Accès aux Soins de Santé à Kinshasa
CCC	: Communication pour le changement de comportement
CD	: Chef de Division
CS	: Centre de santé
EA	: Enseignant Accompagnateur
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPST	: Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
EVF	: Education à la Vie Familiale
FOSA	: Formation Sanitaire
IEC	: Information, Education et Communication
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PE	: Pair éducateur.
PEC	: Prise en charge.
PF	: Planification Familiale
PTN	: Pratique Traditionnelle Néfaste
PNSA	: Programme National de Santé de l'Adolescent
RDC	: République Démocratique du Congo
SDSR	: Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SSR	: Santé Sexuelle et Reproductive
SSRAJ	: Santé Sexuelle et Reproductive des adolescents et jeunes
VBG	: Violence basée sur le genre
VIH	: Virus d'immunodéficience Humaine
VS	: Violence sexuelle
ZS	: Zone de Santé

I. INTRODUCTION GENERALE.

1.1. Contexte et justification.

En République Démocratique du Congo (RDC), nombre important d'adolescents et jeunes n'ont pas accès à l'information et aux services de santé adaptés à leurs besoins, alors qu'ils ont des besoins majeurs de santé sexuelle et reproductive (SSR). Les résultats des études réalisées dans le pays montrent que plusieurs jeunes débutent très tôt les rapports sexuels (24% des jeunes (F) et 15% de jeunes (H) ont eu les premiers rapports sexuels avant l'âge de 15 ans), avec les partenaires sexuels multiples et peu utilisent un préservatif¹.

En adoptant ces comportements, les jeunes n'ont pas souvent conscience du risque qu'ils courent dont celui de contracter une infection sexuellement transmissible, y compris le VIH (prévalence estimée à 0,7%²) et de celui de contracter une grossesse non désirée (prévalence varie entre 27-30%). (EDS-RDC-2013-14). Le besoin non satisfait en planification familiale estimé à 30%³ dans cette tranche d'âge et la prévalence des avortements provoqués chez les adolescentes et jeunes (15-24 ans) est estimée à 30%.

Plusieurs facteurs sont responsables de tous ces problèmes de santé sexuelle et reproductive dont la faible couverture en services de santé adaptés aux besoins des adolescents et jeunes, estimée environ à 15,7%⁴. Les adolescents et jeunes en milieu scolaire de la province de Kinshasa ne sont pas épargnés par cette situation.

Pour apporter une réponse favorable à cette insuffisance, le Ministère de santé Publique à travers le Programme National de Santé de l'Adolescent (PNISA) grâce à l'appui financier de projet *Accès aux services de santé à Kinshasa (ASSK)*, intègre le paquet des services de santé adaptés aux besoins des adolescents et jeunes dans les zones de santé Makala, Bumbu, Ngiri Ngiri, Kasa Vubu, Nsele, Maluku I et Maluku 2.

Le projet « *Accès aux services de santé à Kinshasa (ASSK)* », comprend deux composantes (Amélioration et Utilisation des services de santé sexuelle et reproductive). Le Projet axe son intervention de manière accrue sur la santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) afin de s'arrimer à la Politique d'aide internationale féministe du Canada qui favorise des approches intégrées et multisectorielles visant à améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, spécialement sur celui des adolescents et adolescentes.

Depuis 2019, dans le cadre de son second volet : **1200 - Utilisation accrue par les femmes, les enfants et les adolescents des services de SSR qui tiennent compte de l'EG et des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles**, le Projet ASSK a appuyé la tenue d'une série des sessions de formation sur les services de santé adaptés aux besoins des adolescents et la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes en faveur des prestataires cliniques et communautaires des ZS ciblées, y compris les sessions de

¹ EDS-RDC-2013-14

² Plan Stratégique National de Santé et le Bien être des adolescents et jeunes, 2016-2020.

³ EDS-RDC-2013-14

⁴ Plan Stratégique National de Santé et le Bien être des adolescents et jeunes, 2016-2020

formation à l'intention des pairs éducateurs élèves et des enseignants dispensateurs des cours de l'éducation à la vie familiale.

La formation des enseignants avait consisté à un renforcement de leurs capacités sur l'éducation à la vie familiale et sur une sensibilisation sur la santé et droits sexuels et reproduction des adolescents et jeunes. Il sied de signaler que plusieurs parmi eux n'ont pas bénéficié d'une formation formelle sur la santé et droits sexuels et reproduction des adolescents et jeunes, alors que ces derniers sont appelés à assurer un appui technique aux pairs éducateurs élèves. Lors des missions de supervision des enseignants, un constat a été fait que plusieurs enseignants ne maîtrisent pas les thématiques sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes.

D'autres encore, ont éprouvé des difficultés pour accompagner les pairs éducateurs élèves dans l'organisation et l'animation de leurs tâches critiques (la préparation et l'animation des causeries éducatives).

Il s'avère donc important de former les enseignants sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes, y compris sur les techniques d'accompagnement (d'un pair éducateur), d'où ces termes de références.

Cette session de formation inaugure l'expérimentation d'une approche nouvelle, Enseignement Accompagnateur (EA).

Les capacités de ces enseignants devront être au préalable, renforcées sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes, ainsi que sur les techniques d'accompagnement.

C'est dans ce cadre que le projet ASSK avec l'appui technique du Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA) a organisé une session de formation à l'intention des Enseignants et chefs d'établissements scolaires afin que ces derniers puissent assurer un appui technique et logistique aux pairs éducateurs élèves dans l'exercice de leur fonction.

1.2. Objectifs de l'atelier de formation.

1.2.1. Objectif général.

Former 16 enseignants de l'éducation à la vie familiale, 8 chefs des établissements scolaires et 2 inspecteurs des provinces éducationnelles bénéficiant de l'appui du Projet ASSK dans les ZS de Kasavubu et Maluku 2, sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes, ainsi que sur les techniques d'accompagnement, afin qu'ils puissent apporter un appui technique et logistique aux pairs éducateurs élèves formés.

1.2.2. Objectifs spécifiques.

De manière spécifique, les participants (enseignants) devaient :

- Maîtriser les informations utiles (notions générales) sur la paire éducation et sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes (toutes les thématiques y relatives),
- Passer en revue avec les participants les principales tâches critiques d'un pair éducateur principalement la causerie éducative, le counseling, la conférence-débat, démonstration du port correct du préservatif, etc.).
- Maîtriser l'utilisation des outils de prestation d'un pair éducateur (Fiches techniques, livret d'informations utiles sur la SSRAJ) et les supports IEC (boîte à images, dépliants, affiches, etc.).
- Maîtriser les techniques de l'accompagnement des pairs éducateurs élèves dans l'offre des services de santé communautaires (counseling, référencement notamment) à leurs pairs élèves, dans les établissements scolaires.

1.3. Résultats attendus.

- Les informations utiles sur la paire éducation et sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes (toutes les thématiques y relatives), maîtrisées par les participants à la formation,
- Les principales tâches critiques d'un pair éducateur (causerie éducative, counseling, visite à domicile, conférence-débat, démonstration du port correct du préservatif, etc.), passées en revue avec les participants à la formation,
- L'utilisation des outils de prestation (Fiches techniques, livret d'informations utiles sur la SSRAJ) et les supports IEC (boîte à images, dépliants, affiches, etc.), maîtrisées par les participants à la formation.
- Les techniques de l'accompagnement des pairs éducateurs élèves dans l'offre des services de santé communautaires à leurs pairs élèves, dans les établissements scolaires, maîtrisées par les participants.

II. METHODOLOGIE DE LA FORMATION.

2.1. Approche méthodologique.

L'approche méthodologique utilisée pendant la session de formation était l'andragogie (l'apprentissage des adultes). Elle a fait recours à plusieurs techniques d'apprentissage dont les exposés participatifs (interactifs), les travaux (exercices) individuels et des groupes, suivis des échanges en plénière.

Une évaluation des participants était faite au début (prétest théorique) et à la fin (post-test) de la formation pour apprécier les performances des connaissances acquises.

2.2. Profil des facilitateurs.

La session de formation des enseignants et chefs d'établissements scolaires, était animée par trois (3) experts du PNSA dont un de la Direction national du PNSA et deux de la coordination du PNSA Kinshasa, appuyée par la conseillère et spécialiste en égalité et genre (ASSK).

Il s'agit respectivement des Dr Didier LUKEME, PMH-HE, spécialiste en SSR, Chef de division chargé de la formation, Dr Chimène WAPETSHI, Assistante technique chargée de la formation et Dr Bibiche LUBANZA, Assistante technique chargée de IEC/CCC. Mme Cécile MALEKO, EG du projet ASSK.

2.3. Profil des participants.

Cette session de formation était organisée à l'intention des Enseignants qui donnent le cours de l'Éducation à la Vie Familiale et Chefs d'établissements (préfets) des écoles sélectionnées et retenues à partir d'un criterium (collaborer avec le projet AASK, se trouvant dans les ZS de Kasavubu et Maluku 2, etc.).

Au total 26 participants dont 16 enseignants du cours d'éducation à la vie familiale, 8 chefs d'établissements (préfets) et 2 inspecteurs des Proved.

III. DEROULEMENT DE LA FORMATION.

La session de formation des Enseignants Accompagnateurs s'était déroulée en deux phases. Il s'agit de la phase préparatoire et la phase de formation proprement dite.

3.1. Phase préparatoire.

Il était question dans cette phase de préparer sur le plan technique et logistique la session de formation proprement dite. Deux réunions techniques ont été tenues à l'occasion et à la veille de la session de formation proprement dite.

Les participants à ces réunions étaient : les facilitateurs de la session de formation dont un expert de la Direction du PNSA (CD formation, deux de la coordination du PNSA), les représentants du Ministère de l'EPST, ainsi que les organisateurs (ASSK).

Du point de vue technique, ces réunions techniques ont permis tout d'abord de discuter sur le contenu de l'approche Enseignant Accompagnateur (identification du contenu de l'approche) et élaborer (développer) un support (manuel) qui décrit les principales techniques et stratégies d'accompagnement des pairs éducateurs élèves par les Enseignants.

En outre, ces réunions ont permis de passer en revue la méthodologie à utiliser, de répartir la matière entre les facilitateurs, d'apprêter tous les supports pédagogiques (fiches techniques, livrets d'informations utiles, le guide du facilitateur, le carnet du participant, etc.), les aides à la formation, etc.

Sur le plan logistique, il a été question d'apprêter toute la documentation et supports de formation nécessaires pour la tenue de la session de formation, se rassurer que tous les participants sont informés et en possession de leurs invitations, etc.

3.2. Formation des Enseignants Accompagnateurs proprement dite.

La session de formation des enseignants accompagnateurs s'est déroulée pendant 4 jours, de jeudi 28 avril au 02 mai 2022 (soit 4 jours), en mode résidentiel, dans la grande salle de l'Hôtel le Point à Mitendi.

La session de formation des Enseignants Accompagnateurs s'était déroulée en 4 parties ci-après:

1^{re} Partie : Cérémonies protocolaires.

Outre, l'enregistrement des participants, le mot de circonstance et bienvenue présenté et fait dans la soirée du premier jour, par le représentant du projet ASSK et du Ministère de l'EPST, des orientations, et renseignements sur les conditions de prise en charge des participants ; les objectifs et résultats attendus de la formation des EA ont été passés en revue.

2^{ème} Partie : Evaluation des connaissances des participants.

L'objectif poursuivi par cette partie était d'apprécier le niveau des connaissances des participants sur la paire éducation, les principaux problèmes de santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes et ainsi que sur les techniques d'accompagnement d'un pair éducateur élève.

L'évaluation des connaissances des participants était faite à travers un prétest écrit au moyen d'un questionnaire (théorique).

Il a été aussi question de recueillir les attentes des participants dont voici les principales : (i) être capable d'aider les pairs éducateurs élèves à mieux utiliser la boîte à images, (ii) approfondir les connaissances sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes, (iii) être capable d'aider les pairs éducateurs élèves à élaborer le rapport de leurs activités de sensibilisation, (iv) être capable d'accompagner les pairs éducateurs élèves, (v) maîtriser les techniques et méthodes d'accompagnement des pairs éducateurs élèves, (vi) maîtriser l'utilisation des supports et matériels IEC/CCC, (vii) maîtriser les concepts de base sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes, (viii) connaître les changements qui surviennent pendant l'adolescence et les comportements des adolescents et jeunes, (ix) maîtriser les différents problèmes de santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes.

3^{ème} Partie : Partage d'informations utiles.

Il était question de partager avec les participants à la session de formation des informations essentielles sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes.

La première a traité des informations utiles sur la paire éducation (l'approche) et la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes. A propos, cinq (5) chapitres ont été développés, à savoir : (i) la paire éducation (éducation sexuelle par les pairs), (ii) Comprendre l'adolescence et ses transformations (anatomie et fonctions des organes génitaux, la définition des concepts autour de l'adolescence, les principales transformations qui surviennent pendant l'adolescence chez l'homme et la femme, le cycle menstruels, l'hygiène des organes génitaux, etc.), (iii) Comportements à risques chez les adolescents et jeunes (consommation des substances psychoactives par les jeunes, et comportements sexuels à risque), (iv) Problèmes de SSRAJ (les grossesses précoces et non désirées, les avortements provoqués et clandestins, les IST, VIH, les VS et VBG, les pratiques traditionnelles néfastes, etc.). (v) Droits et besoins des adolescents et jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive.



Photo montrant un facilitateur à la session de formation entrain de partager les informations utiles sur la paire éducation.

La deuxième partie était consacrée au partage des informations utiles sur l'approche Enseignant Accompagnateurs.

Cette partie a abordé les points suivants : les généralités sur l'approche dont la définition de l'approche, le profil et qualité d'un EA, les principales tâches critiques (activités) d'un EA : 1. Tenir les réunions de planification et d'évaluation des tâches critiques des PE élèves, 2. Assurer un appui technique et logistique pendant la préparation, l'animation et l'évaluation des tâches critiques des PE, 3. Assurer un appui technique et logistique aux PE élèves à la rédaction des rapports des activités (tâches critiques), 4. Assurer la gestion des supports et matériels IEC/CCC.



Photo montrant une facilitatrice à la session de formation entrain de partager les informations utiles sur l'adolescence et ses transformations.

Les facilitateurs à la session de formation ont combiné plusieurs méthodes et techniques d'apprentissage. Il s'agit principalement des exposés participatifs, des travaux individuels et des groupes, des exercices, des discussions en plénière, de lecture guidée, etc.

Toutes ces présentations ont permis aux participants de maîtriser la raisons principale de la formation (Enseignants Accompagnateurs) et d'étudier un adolescent normal, les principaux problèmes de SSR auxquels ils sont confrontés, les droits et besoins des jeunes en matière de SSR et les principales techniques d'accompagnement d'un pair éducateur élève.

4^{ème} Partie : Exploitation des fiches techniques.

L'une des activités d'un EA est d'assurer un appui technique et logistique aux tâches critiques d'un pair éducateur élève (préparation, animation et évaluation). Pour assurer un bon accompagnement, un EA est sensé maîtriser toutes ces tâches critiques.

Pour les raisons de temps, seulement 4 fiches techniques ont exploitées avec les participants à la session de formation.

Il s'agit des tâches critiques ci-après : conduire une séance de causerie éducative sur les différentes thématiques de SSRAJ, conduire une séance de counseling avec un adolescent ou jeune, conduire une conférence-débat et la démonstration du port correct et systématique du préservatif (masculin et féminin).

Cette activité était précédée par la présentation des différents supports IEC (boîte à images, affiches et des dépliants, etc.), le canevas de collecte des données au niveau communautaire. Chaque support était passé en revue et les explications données sur son mode d'emploi (utilisation).

En outre, un accent particulier a été mis sur l'exploitation de la fiche technique sur l'accompagnement des pairs éducateurs élèves. Toutes les séquences de cette fiche ont été lues par les participants et expliquées par les facilitateurs.

5^{ème} Partie : Exercices sur tâches critiques.

Cette partie s'est déroulée en deux temps. **1° organisation et l'animation** des travaux pratiques (stations) sur quelques tâches critiques d'un pair éducateur. Il s'agit des stations sur la causerie éducative sur les différentes thématiques de SSRAJ, et le port correct et systématique du préservatif. En simulant l'exécution des tâches critiques d'un pair éducateur, les participants ont maîtrisé ces tâches critiques afin d'aller apporter des corrections aux pairs éducateurs élèves si nécessaire.



Photo montrant un participant EA en train de s'exercer sur l'animation une réunion de planification et évaluation des tâches critiques des pairs éducateurs.

2° Organisation des travaux pratiques sur deux (2) tâches critiques d'un Enseignant Accompagnateur. il s'agit de la tenue de la réunion de planification et d'évaluation des tâches critiques d'un pair éducateur élèves, ainsi que l'appui technique et logistique à la tâche critique d'un pair éducateur d'un pair éducateur. Il ressort de cet exercice que tous les participants ont maîtrisé les principales tâches critiques d'un Enseignant Accompagnateur.

6ème Partie : Synthèse et clôture de la session de formation

La sixième partie avait permis de :

- (i) Faire la synthèse de la session de formation des Enseignants Accompagnateurs des pairs éducateurs élèves (récapitulation des principales matières et points saillants de la session de formation), par le chef de division chargé de la formation du Programme National de Santé de l'Adolescent,
- (ii) Administrer aux participants le post test écrit (théorique) sur les thématiques exploitées lors de la session de formation dans le but d'évaluer les différentes améliorations de chaque participant.
- (iii) Un mot de clôture était prononcé par le représentant du Ministère de l'EPST et du projet ASSK.



Mot de clôture de la session de formation prononcé par le représentant du projet ASSK.

IV. RESULTATS OBTENUS DE LA SESSION DE FORMATION.

Les résultats ci-après ont été obtenus de cette session de formation : les capacités (compétences) des 23 participants (Enseignements du cours de l'EVF et les chefs d'établissements scolaires), ont été renforcées sur la paire éducation, la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes, ainsi que sur les techniques d'accompagnement.

Les participants sont devenus des Enseignants Accompagnateurs, et sont capables d'apporter un appui technique et logistique aux activités (tâches critiques) des pairs éducateurs élèves sous leur responsabilité.

Signalons par ailleurs qu'une participante n'avait terminé cette session de formation pour les raisons de santé (malade en plein session de formation, obligée de rentrer à domicile pour les soins appropriés).

1. Les participants à la formation ont maîtrisé les informations utiles sur la paire éducation, et sur la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes (toutes les thématiques y relatives),
2. Les participants maîtrisent les trois (3) principales tâches critiques d'un pair éducateur élève, retenues dans le cadre de ce projet dont la causerie éducative, la conférence-débat, et le counseling.
3. Les participants ont maîtrisé l'utilisation des outils de prestation (Fiches techniques, livret d'informations utiles sur la SSRAJ) et des supports IEC (boîte à images, dépliants, affiches, etc.)
4. Les participants ont maîtrisé les techniques de l'accompagnement des pairs éducateurs élèves (l'appui technique et logistique aux activités des pairs éducateurs élèves)

V. EVALUATION DE LA SESSION DE FORMATION.

L'évaluation de cette session de formation des enseignants accompagnateurs, a été faite par les facilitateurs et par les participants.

5.1. Evaluation de la session de formation par les facilitateurs.

Les connaissances des participants à la formation a ont été évalués par les facilitateurs à travers un test écrit (pré et post test) administré au début et à la fin de la session.

Il ressort de l'analyse des différentes évaluations les résultats ci-après :

- Résultats du pré-test et post test théorique.

Tableau N° 1. : Synthèse des résultats du pré-test et post-test théorique

N°	Eléments	Pré-test	Post-test	Gain
1.	Côte la plus élevée (maximum)	25/50	47/50	22
2.	Cote la plus basse (minimum)	05/50	22/50	17
3.	Cote moyenne	13/50	35/50	22
4.	Taux de réussite	4%	92%	-
5.	Taux d'échec	96%	8%	-

Commentaires :

L'analyse du tableau ci-haut montre qu'à l'exception d'un participant, tous les autres (participants) ne disposaient pas de prérequis (connaissances générales) sur la paire éducation et la santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et jeunes et sur les techniques d'accompagnement d'un pair éducateur élève.

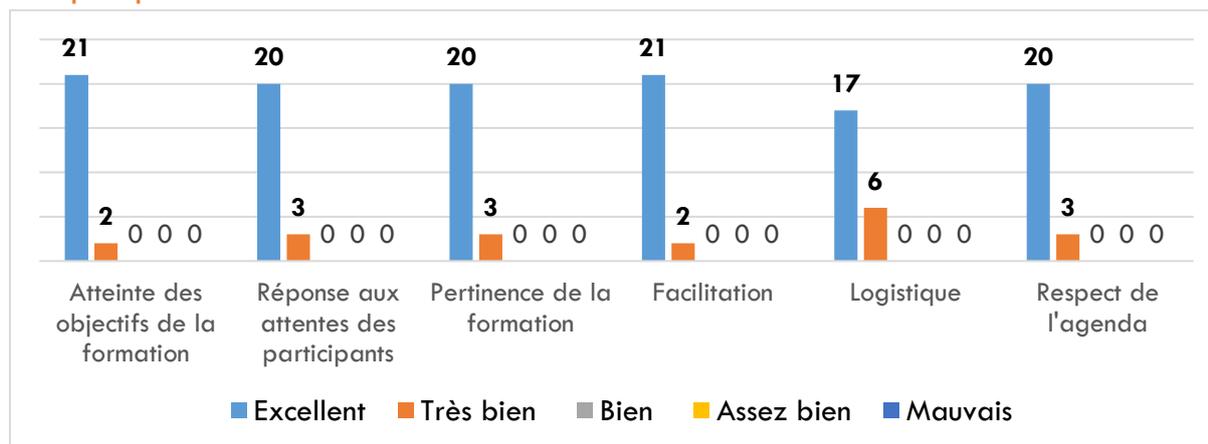
Ces insuffisances ont été corrigées tout au long de l'animation de la session de formation, qui peut être constaté par le taux de réussite passé de 4 à 92 % et la côte la plus basse passée de 05/50 (pré-test) à 22/50 (post test), soit un gain de 17 Points.

5.2. Evaluation de la formation par les participants.

Les participants ont évalué la session de formation journalièrement et à la fin de la session, à travers la fiche d'évaluation journalière et un questionnaire qui avait leur été adressé à la fin de la formation (évaluation finale de la session de formation).

Cette évaluation finale de la session de formation a porté sur l'atteinte des objectifs de la formation, réponse aux attentes des participants, la pertinence de la formation, la facilitation, l'organisation matérielle, le respect de l'agenda de la session de formation.

Graphique N° 1 : Evaluation finale de la formation.



Comme constaté sur le graphique ci-haut, tous les participants ont apprécié cette session formation, qu'ils ont jugée nécessaire pour eux et leurs institutions/organisations.

Ils déclarent avoir beaucoup appris et sont restés marqués principalement par l'organisation et contenu de la formation, la méthodologie utilisée par les facilitateurs pour transmettre la matière (facilitateurs qui ont la maîtrise de la matière).

Ils ont également apprécié les échanges entre les facilitateurs et les participants, leur souci de faire comprendre la matière aux participants, le respect mutuel, etc.

a. Points forts/positifs :

- Les objectifs de la session de formation des enseignants accompagnateurs ont été atteints. 24 participants (des enseignants de l'EVF, chefs d'établissements scolaires) ont été formés sur la paire éducation et le SDR des adolescents et jeunes, et leurs attentes exprimées au début de la session avaient trouvé satisfaction à plus au moins 99%.
- Une forte implication des représentants du projet ASSK, dans toutes les étapes de la formation des Enseignants Accompagnements (préparation et le déroulement de la formation),
- Une forte implication des représentants du Ministère de l'EPST (Proved), dans toutes les étapes de la formation des Enseignants Accompagnements (préparation et le déroulement de la formation),
- Participation active et surtout l'intérêt manifesté par la majorité des participants à cette session de formation des EA (participants assidus et participatifs du début à la fin de la formation).

b. Points à améliorer.

- Le nombre des jours insuffisants n'a pas permis de donner l'occasion à tous les participants à s'exercer sur toutes les tâches critiques d'un pair éducateur élève. Néanmoins, la majorité de participants l'avait fait.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.

6.1. Conclusion.

La session de formation des Enseignants Accompagnateurs a été organisée à l'intention des Enseignants du cours de l'EVF et Chefs d'établissements (préfets) des écoles sélectionnées et retenues dans les ZS de Kasavubu et Maluku 2, grâce à l'appui technique du PNSA et financier du projet ASSK.

A l'issue de cette session de formation, les capacités de 24 participants ont été renforcées sur la paire éducation, le SDSR des adolescents et jeunes, ainsi que sur les techniques d'accompagnement. Ces Enseignants Accompagnateurs sont désormais capables d'apporter un appui technique et logistique aux activités des pairs éducateurs élèves dans leurs établissements scolaires respectifs.

Il ressort de l'évaluation finale de la formation que toutes les attentes exprimées par les participants au début de la session avaient trouvé solution (ont été satisfaites) et les objectifs de la formation ont également été atteints.

Les participants à la formation ont été très satisfaits de la facilitation, la méthodologie, du contenu de la matière et la logistique, etc. et avouent que cette session de formation leur a permis d'améliorer leurs compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être).

6.2. Suggestions et recommandations.

6.2.1. Au Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA).

- Organiser dans un bref délai le suivi post formation des Enseignants Accompagnateurs récemment formés afin de combler les faiblesses constatées lors des séances pratiques (insuffisances non comblées par défaut de temps).

6.2.2. Au Projet ASSK.

- Appuyer dans un bref délai les Enseignants Accompagnateurs nouvellement formés en Kits et matériels de sensibilisation, ainsi qu'en supports IEC (boîte à images intégrée, dépliants, affiches sur les différentes thématiques liées à la santé sexuelle et reproductives des adolescents et jeunes) ;
- Appuyer dans un bref délai les activités des enseignants accompagnateurs dans leurs écoles respectives.
- Lors des prochaines sessions de formation des Enseignants Accompagnateurs, il est souhaitable d'y réserver au moins cinq (5) jours (respect le nombre des jours tels que recommandés par le PNSA).

6.2.3. Aux Enseignants Accompagnateurs des pairs éducateurs récemment formés.

- Démarrer dès que possible, l'appui technique et logistique aux activités des pairs éducateurs élèves, dans vos écoles respectives (tenir les réunion de planification et évaluation, appui technique à des tâches critiques des pairs éducateurs, et à la rédaction des rapports des activités, ainsi que le gestion des matériels et supports IEC/CCC).

Pour l'équipe des facilitations

Dr Didier LUKEME, MPH-HE,
Spécialiste en SSR, Chef de
Division formation au PNSA.

Dr Chimène WAPETSHI. AT
formation, coordination du
PNSA-Kinshasa.

Dr Bibiche LUBANZA.
AT IEC/CCC, à la coordination
du PNSA-Kinshasa.

ANNEXES DU RAPPORT.

Résultats pré et post test théorique.

N°	Noms	Pré-test		Post-test	
		50pts	%	50pts	%
1	YELA ANASTHASIE	5	10	25	50
2	ZAMANI BASILE	15,5	31	34,5	69
3	KIELEKA JACQUES	7,5	15	25,5	51
4	MAYAMBA IPERE	16	32	43	86
5	NKUMANDO DONATIEN	6	12	41	82
6	LUKALA REBECCA	12	24	37,5	75
7	MWINYIMALI VINCENT	17	34	33,5	67
8	LUKOMBO SAMY	5	10	22	44
9	KAYOSO DANIEL	22	44	37,5	75
10	IMBAKANA CHRISTOPHE	11,5	23	27,5	55
11	KAPUNGU CHRISTOPHORE	10	20	32	64
12	NZANKWI THERESE	10	20	31	62
13	MUTSHIMBO WANGARD	18	36	34	68
14	MANZUNGU ELIE	17,5	35	33	66
15	BILUNZA JEAN PAUL	11	22	24	48
16	KAPENDE EUNICE	12	24	29,5	59
17	YAU MOISE	9,5	19	30	60
18	LONGNYA PATRICK	25	50	46	92
19	NDONDO NESTOR	10,5	21	31	62
20	KANGU NICHIA	17,5	34	47	93
21	TUKE PPRECIEUSE	12	24	40	80
22	BANZADIO CORNEILLE	23	46	46	92
23	MIKOBI MORY	11,5	23	45	90
24	NZALI NICOLE	6	12	-	-